

**Syndicat Mixte de la Remise en
Navigabilité du Tarn
Hôtel du Département
1, Boulevard de la Marquette
31090 Toulouse**

Ordre du jour

Procès-verbal du comité syndical

Du 26 mars 2025

Régulièrement convoqué par Madame la Présidente, Maryse Vezat-Baronia, le comité syndical a délibéré sur les rapports inscrits à l'ordre du jour le 26 mars 2025.

Date de convocation : 5 mars 2025

Secrétaire de séance : Sandrine Floureusses

Présents : 8

Maryse Vezat-Baronia, Sandrine Floureusses, Ghislaine Charles, Didier Laffont, Pascal Boureau, Gilbert Hébrard, Jean-Marc Dumoulin, Daniel Régis,

Représentés : 3

Jean-Michel Fabre représenté par Maryse Vezat-Baronia
Aude Lumeau-Préceptis représentée par Maryse Vezat-Baronia
Karine Barrière représentée par Sandrine Floureusses

Absent(s) excusé(s) : 2

Roselyne Artigues, Julien Klotz,

Absent(s) : 7

Emile Etoile, Sabine Geil-Gomez, Véronique Volto, Caroline Honvault, Anais Saint-Aubain, Victor Denouvion, Michel Santoul,

Nombre de membres			Quorum
En exercice	Présents ou représentés	Qui ont pris part au vote	
10 titulaires, 10 suppléants	10	10 7 pour le vote du compte administratif	6

Thématiques	N° de rapport ou délib	Sujets
Administration générale	2025 - 3	Approbation du procès-verbal du 4 février 2025
Finances	2025 - 4 2025 – 5 2025 – 6 2025 - 7	Approbation du compte de gestion 2024 Vote du compte administratif 2024 Affectation du résultat 2024 Vote du budget primitif 2025
Informations diverses		Projet de réhabilitation de la friche Brusson à Villemur sur Tarn Point sur les travaux et études à réaliser sur le tronçon des 8 km

ADMINISTRATION GENERALE

Délibération N° 2025 - 3

Approbation du procès-verbal du 4 février 2025

Rapporteur : Madame la Présidente

Il est proposé au comité syndical d'approuver le procès-verbal de la séance du 4 février 2025.

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le procès-verbal du 4 février 2025

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents ou représentés	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
10 titulaires, 10 suppléants	10	10	10	0	0

Finances

Délibération N° 2025 - 4

Approbation du compte de gestion 2024

Rapporteur : Madame la Présidente

Madame la Présidente a présenté le compte de gestion établi par le comptable public

Le CDG 2024 est conforme au compte administratif 2024 établi par le Syndicat Mixte pour la remise en navigabilité du Tarn

Madame la Présidente demande à l'assemblée délibérante de bien vouloir approuver le compte de gestion 2024.

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2024.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents ou représentés	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
10 titulaires, 10 suppléants	10	10	10	0	0

Délibération N° 2025 - 5

Vote du Compte Administratif 2024

Rapporteur : Madame la Présidente

Madame la Présidente a présenté le compte administratif établi après clôture de l'exercice.

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Voté 2024	CA 2024	% de réalisation	Chapitre	Recettes de fonctionnement	Voté 2024	CA 2024	% de réalisation
011	Charges à caractère général	32 725,00	15 670,78	47,89%	002	Résultat de fonctionnement reporté	332 397,11	0,00	0,00%
	Maintenance écluse de Villemur s/ Tarn (électrique et mécanique)	12 645,00	12 863,98	101,73%					0,00%
	Enlèvement d'embâcles et extraction des sédiments	19 600,00	0,00	0,00%	74	Dotations et participations	80 746,91	0,00	0,00%
	Abonnement téléphonique	480,00	460,80	96,00%		Participation du Département (80%)	48 597,53	0,00	0,00%
	Réparation suite crue	0,00	2 346,00	0,00%		Participation de Communauté de Communes Val'Aigo (20%)	12 149,38	0,00	0,00%
012	Charges de personnel	5 000,00	5 000,00	100,00%		Participation Département du Tarn-et-Garonne	20 000,00	0,00	0,00%
	Mise à disposition de service (forfait)	5 000,00	5 000,00	100,00%					
65	Autres charges de gestion courante	4 595,00	2 415,18	52,56%					
	Cotisation ATD31	63,00	63,00	100,00%					
	Accès plateforme logiciel de gestion financière	2 000,00	1 980,18	99,01%					
	Création site Internet (passif)	2 160,00	0,00	0,00%					
	Certificat électronique i-parapheur	372,00	372,00	100,00%					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 700,00	2 580,90	95,59%					
	Dotations aux amortissements	2 700,00	2 580,90	95,59%					
023	Virement à la section d'investissement	368 124,02	0,00	0,00%					
Total des dépenses de fonctionnement		413 144,02	25 666,86	6,21%	Total des recettes de fonctionnement		413 144,02	0,00	0,00%

Chapitre	Dépenses d'investissement	Voté 2024	CA 2024	% de réalisation	Chapitre	Recettes d'investissement	Voté 2024	CA 2024	% de réalisation
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	201 682,40	1 796,30	0,89%	021	Virement de la section de fonctionnement	368 124,02	0,00	0,00%
	Etude sectorielle et bathymétrie (étude de faisabilité)	170 000,00	776,30	0,46%					0,00%
	Etude technique aménagement écluse	30 000,00	0,00	0,00%					0,00%
	Logiciel de télétransmission des actes	1 682,40	1 020,00	60,63%					0,00%
21	Immobilisations corporelles	49 000,00	5 837,88	11,91%	001	Résultat d'investissement reporté	258,38	0,00	0,00%
	Travaux signalétique	40 000,00	0,00	0,00%		Excédent d'investissement	258,38	0,00	0,00%
	Fabrication et pose portillon passerelle sur écluse	9 000,00	5 837,88	64,87%	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 700,00	2 580,90	95,59%
				0,00%		Dotations aux amortissements	2 700,00	2 580,90	95,59%
23	Immobilisations en cours	150 000,00	0,00	0,00%	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	26 895,74	0,00%
	Travaux aménagement écluse Villemur s/ Tarn (chenal de bouées, 2 quais)	150 000,00	0,00	0,00%		F.C.T.V.A	0,00	26 895,74	0,00%
					13	Subventions d'investissement	29 600,00	0,00	0,00%
						FNADT - Etat (pour le financement de l'étude sectorielle - arrêté du 05/09/2023)	29 600,00	0,00	0,00%
Total des dépenses d'investissement		400 682,40	7 634,18	1,91%	Total des recettes d'investissement		400 682,40	29 476,64	7,36%

Soit pour l'année 2024, déficit de fonctionnement de 25 666,86 € et un excédent d'investissement de 21 842,46 €.

Ces résultats sont conformes à la comptabilité du comptable public sur le même exercice.

Avec les reports des exercices antérieurs et le solde des Restes A Réaliser, les résultats cumulés sont de 306 730,25 € en fonctionnement et 22 100,84 € en investissement.

Après avoir entendu le rapport, Madame Vezat-Baronia, Présidente, a demandé à Monsieur Dumoulin de prendre la présidence provisoirement pour faire adopter le compte administratif et s'absente.

Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte à l'unanimité le compte administratif 2024 et mandate la Présidente pour faire toutes les démarches et signer les pièces comptables s'y rapportant.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents ou représentés	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
10 titulaires, 10 suppléants	10	7	7	0	0

Délibération n°2025 - 6

Affectation du résultat 2024

Rapporteur : Madame la Présidente

Le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

Affectation du résultat 2024

Dépenses de fonctionnement	25 666,86
Recettes fonctionnement	0,00
Résultat de fonctionnement 2024	-25 666,86
Résultat de fonctionnement reporté 2023	332 397,11
Résultat fonctionnement cumulé	306 730,25

Dépenses d'investissement	7 634,18
Recettes d'investissement	29 476,64
Résultat d'investissement 2024 avant RAR	21 842,46
RAR	0,00
Résultat d'investissement 2024 après RAR	21 842,46
Résultat d'investissement reporté 2023	258,38
Résultat d'investissement cumulé	22 100,84
Soit un excédent cumulé 2024 de :	328 831,09

Il convient d'affecter le résultat de la façon suivante :

- Report en section de fonctionnement R 002 : 306 730, 25 €
- Report en section d'investissement R001 : 22 100, 84 €

Après en avoir délibéré le comité syndical adopte à l'unanimité l'affectation du résultat et mandate la Présidente pour faire toutes les démarches et signer les pièces comptables s'y rapportant.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents ou représentés	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
10 titulaires, 10 suppléants	10	10	10	0	0

Délibération n°2025 - 7

Vote du budget primitif 2025

Rapporteur : Madame la Présidente

Madame la Présidente a présenté le budget primitif.

L'équilibre du budget 2025 est représenté dans le tableau suivant :

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	BP 2025	Chapitre	Recettes de fonctionnement	BP 2025
011	Charges à caractère général	95 868,09	002	Résultat de fonctionnement reporté	306 730,25
	Maintenance écluse de Villemur s/ Tarn (électrique et mécanique)	15 000,00			
	Enlèvement d'embâcles et extraction des sédiments	30 000,00	74	Dotations et participations	0,00
	Abonnement téléphonique	480,09		Participation du Département (80%)	0,00
	Frais de colloques et séminaires	2 388,00		Participation de Communauté de Communes Val'Aigo (20%)	0,00
	Assurance	8 000,00			
	Entretien et réparation de l'écluse	40 000,00			
012	Charges de personnel	5 000,00			
	Mise à disposition de service (forfait)	5 000,00			
65	Autres charges de gestion courante	5 363,00			
	Cotisation ATD31	63,00			
	Accès plateforme logiciel de gestion financière	3 000,00			
	Création site Internet (passif)	2 180,00			
	Abonnement certificat électronique i-parpaheur	120,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 500,00			
	Dotations aux amortissements	3 500,00			
023	Virement à la section d'investissement	196 999,16			
Total des dépenses de fonctionnement		306 730,25	Total des recettes de fonctionnement		306 730,25

Chapitre	Dépenses d'investissement	BP 2025	Chapitre	Recettes d'investissement	BP 2025
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	130 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	196 999,16
	Etude d'aménagement des pontons et rampe d'accès	30 000,00			
	Etude environnementale	30 000,00			
	Etude bathymétrie	70 000,00			
21	Immobilisations corporelles	30 000,00	001	Résultat d'investissement reporté	22 100,84
	MO suivi de travaux et aménagements pontons et rampe d'accès	30 000,00		Excédent d'investissement	22 100,84
			040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 500,00
23	Immobilisations en cours	70 000,00		Dotations aux amortissements	3 500,00
	Travaux aménagement écluse Villemur s/ Tarn (chenal de bouées, 2 quais)	70 000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	7 400,00
				F.C.T.V.A	7 400,00
			13	Subventions d'investissement	0,00
				Subvention DSIL - Etat	
Total des dépenses d'investissement		230 000,00	Total des recettes d'investissement		230 000,00

Après avoir délibéré, le comité syndical adopte à l'unanimité le budget primitif 2025 et mandate la Présidente pour faire toutes les démarches et signer les pièces comptables s'y rapportant.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents ou représentés	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
10 titulaires, 10 suppléants	10	10	10	0	0

Informations diverses

Projet de réhabilitation de la friche Brusson à Villemur sur Tarn :

Madame Vezat-Baronia donne la parole à Monsieur Dumoulin concernant le projet de réhabilitation de la friche industrielle Brusson. Ce projet a pour ambition de créer des logements, des hôtels, des commerces et un web center. Monsieur Dumoulin expose l'ensemble des difficultés administratives rencontrées suite à l'incendie criminel qui a eu lieu en 2023 et qui a détruit 1 700 m² de toiture et de plancher. Madame Vezat-Baronia indique qu'elle souhaite qu'un point soit fait sur les friches « Brusson » car elles sont sur l'autre rive et que le projet de remise en navigabilité est un projet global.

Point sur les travaux et études à réaliser sur le tronçon des 8 km :

Les emplacements qui sont pressentis pour les pontons sont de l'autre côté de la friche mais par contre l'emplacement de la rampe de mise à l'eau est sur la rive de la friche. Le terrain naturel se prête à cet emplacement. Aujourd'hui, on ne sait pas si l'étude environnementale doit être réalisée sur le tronçon des 8 km ou sur la zone des travaux. Si l'étude doit être faite sur les 8 km, cela va être long et coûteux. Il y a un risque de trouver d'autres espèces animales à protéger.

A ce jour, un appel d'offres pourrait être mis en place pour la maîtrise d'œuvre de ces futurs travaux conditionnés au résultat des études environnementales afin de s'exonérer de la suite de ces études et surtout du coût avec le groupement qui serait retenu. Un contact a été pris avec le département du Lot pour connaître les démarches à faire quand on ouvre un tronçon qui était sans navigation régulière ainsi que le coût d'une étude environnementale pour avoir une enveloppe financière même si cela restera à l'état d'estimation dans un premier temps avant de faire des devis.

Monsieur Régis indique qu'il est régulièrement interpellé sur cette remise en navigabilité. Madame Vezat-Baronia indique que c'est normal il y a une attente forte confortée par l'animation des ateliers.

En questions diverses, Monsieur Régis rappelle qu'il avait demandé à ce que le syndicat mixte se rapproche du département de Tarn et Garonne au sujet de la concession de l'écluse de Saliens car la concession arrive à sa fin et le droit de l'eau peut ne pas la reconduire. Madame Vezat-Baronia indique que cela va être fait dans les prochains jours.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune question complémentaire n'ayant été abordée, Madame Vezat-Baronia lève la séance à 14h45.

A Toulouse, le 26 mars 2025

**Maryse VEZAT-BARONIA
Présidente du Syndicat Mixte
De la remise en navigabilité**